

Monsieur le Président,

Comment ouvrir ce CHSCT sans évoquer le drame qui a touché les nôtres.

Lundi 21 novembre, dans le Pas-de-Calais, un agent des Finances publiques, Chef de la BDV d'Arras, a été assassiné sauvagement dans l'exercice de sa mission de Service public.

Cet acte odieux n'est malheureusement pas le premier. Rappelons-nous Jean-Luc Dequaire assassiné devant chez lui le 26 février 2012. Lui aussi était vérificateur.

Nous adressons à la compagne et à la famille de Ludovic Montuelle, à ses collègues de la BDV d'Arras et de la DDFIP du Pas-de-Calais, nos condoléances et notre soutien.

Notre soutien va également à la collègue vérificatrice, séquestrée et témoin de l'assassinat barbare.

Depuis lundi, c'est toute la DGFIP qui est en deuil.

Le service public a toujours le visage de ceux qui le servent, parfois au péril de leur vie.

Au-delà de la sphère du contrôle fiscal, **FO DGFIP** tient à rappeler, puisque c'est aussi l'objet du CHSCT, que la réflexion sur la sécurité doit concerner tous les agents nomades de notre direction, sans oublier les collègues de l'accueil.

Au-delà de l'émotion, de la colère et de la tristesse, il faudra tirer les leçons de cette tragédie pour renforcer concrètement la protection des personnels par des mesures dont ils réclament depuis longtemps la mise en place.

Après cela, la transition est forcément difficile.

Cependant, nous ne pouvons passer sous silence le **Plan annuel de prévention (PAP) de la DRFIP 67** ou **plutôt sa quasi absence!** Alors que nous vous alertons depuis des mois sur la souffrance des agents dans quasiment tous les services, du fait du NRP, du fait des suppressions et des vacances d'emplois, alors que nous avons listé au DRFIP, à son arrivée, les services particulièrement en difficultés, alors que les conditions de travail n'ont jamais atteint un tel niveau de dégradation, alors que nous vous faisons remonter les doléances des collègues suite à nos HMI, **vous osez nous présenter un PAP d'une indigence honteuse puisqu'il ne comporte qu'une seule page !!! Pour 2022, il s'agit donc d'un véritable PAP ristretto !**

Plus les conditions de travail se dégradent, plus le malaise dans les services est palpable, plus le PAP confectionné par la direction locale suite au DUERP est court. Du bla-bla mais jamais de réponses concrètes aux agents des différents services, seulement des généralités - aucun service n'étant mentionné dans le PAP, comment répondre à leurs problèmes ? - pour **faire illusion.**

Mais personne n'est dupe !

La meilleure preuve est qu'en face de vos « mesures de prévention », vous avez été incapable d'indiquer un service chargé de la mise en œuvre.

Une « solution » proposée prête même à rire (jaune) : Pour répondre à l'impact écologique des déplacements accrus suite aux restructurations, vous proposez comme « mesure de prévention » le développement de l'usage des transports en commun et des mobilités douces ». Nous ne savions pas que la politique des transports faisait partie des nouvelles missions de la DGFIP ! Vite, vite, alors, il faut recruter !!! Est-ce bien sérieux de proposer l'usage de mobilités douces quand vous avez supprimé toutes les trésoreries hors Strasbourg, créé des services départementaux, supprimer un SIP ou un SIE pour ne laisser qu'un service fiscal sur site ?

La direction de la DRFIP 67 est-elle dans le déni ou dans le mépris des agents ???

Vous comprendrez, dès lors, qu'il est hors de question pour **FO 67** de cautionner ce PAP qui n'en est pas un.

C'est donc sur cette triste note que le rideau tombera sur cette dernière séance du CHSCT 67.

Le CHSCT sera remplacé en 2023 par la Formation spécialisée (FS) du Comité Social d'Administration Local (CSAL). **FO Finances 67** espère que cette FS soit réellement dotée d'une autonomie et d'une capacité de réaction et d'action, dotée d'un budget spécifique et d'un réseau d'acteurs de prévention, au sein d'une politique santé, sécurité au travail préservée, amplifiée et non rognée.

Cela est d'autant plus vrai qu'avec la disparition du CHSCT ne vont pas disparaître les problèmes de conditions de travail, de santé et sécurité dans les services !

Quelques exemples qui nous ont été donnés juste ces derniers jours lors de HMI ou au local syndical :

- Il fait froid au **SIE de Strasbourg**, en particulier au dernier étage et encore plus au RDC : de nombreux collègues travaillent avec des plaids sur les jambes, avec des mitaines, avec des doudounes
- Certains bureaux à la **Direction** sont quasiment sans chauffage
- Dans 2 bureaux à la Direction, les collègues de la **DSPL** doivent travailler dans une odeur devenue pestilentielle alors qu'ils ont signalé des odeurs il y a déjà 1 an et demi. Aujourd'hui, il suffit d'approcher de ces bureaux dans le couloir pour être incommodé, alors imaginez les collègues dans leur bureau !!

M. le Président accepteriez-vous de travailler dans ces conditions ? Le Directeur accepterait-il de travailler dans ces conditions. **NON**, alors pourquoi avez-vous fait subir cela à ces collègues sans réagir ?

- Les collègues du service Courrier de la DRFIP ont retrouvé plusieurs fois des excréments de souris sur leurs bureaux ! Est-ce acceptable là aussi ?

- Les collègues des 3 SIE subissent le stress des transferts d'emplois vers l'antenne de Forbach. Quand allez-vous leur donner toutes les informations afin qu'ils sachent qui sera concerné par la restructuration ?

- Les collègues des antennes du PCRП s'inquiètent de leur devenir géographique, tant sur leur commune actuelle que sur le rapatriement des emplois à Strasbourg. Quel est l'impact de la note SJCF1A/2022/10/4242 du 31/10/22 relative à l'organisation des PCRП alors qu'au dernier CTL le Directeur s'était engagé à laisser les antennes sur places tant qu'il y aurait au moins 3 agents ? Là aussi, vous ne pouvez laisser les collègues dans l'ignorance car elle est source de stress.

- L'ensemble des organisations syndicales vous ont signalé depuis plusieurs mois des problèmes dans 2 services, en lien avec le management. La situation n'a en rien changé. Qu'attendez-vous pour agir réellement ? Une formation management d'une demi-journée ne saurait transformer le fond du problème...

- Plusieurs fois vous ont été signalés des problèmes dans le bâtiment **Simonis** : la porte fermée, obligeant les collègues à faire le tour par la chaussée, dont une partie sans trottoir, pour entrer par le parking, avec risques de chute en hiver liés au verglas ou à l'enneigement de la cour ; les toilettes femmes du 1er étage, dont aucune des deux ne sont en état de fonctionnement, pour l'une depuis plusieurs mois, pour l'autre plus récemment.

- Après le déclenchement inopiné de l'alarme incendie, et avant de faire entrer les collègues, il convient de s'assurer que les poussières ou fumées ne se sont pas infiltrées dans des bureaux, gênant fortement les collègues qui y travaillent pour le reste de la journée, comme ce fut le cas au SORDAP le 20/10.

Voici 9 problèmes très concrets, parfois du quotidien ! Vous DEVEZ y apporter des réponses rapides et très concrètes !! Nous y reviendrons en questions diverses.

Les conditions de travail avec les sous-effectifs chroniques et les restructurations permanentes continuent de peser fortement sur la santé au travail, ce que démontre la concertation sur la **prévoyance** avec comme 1er facteur des arrêts maladie, les maladies psychiatriques, dépression et burn-out notamment. Pour **FO**, la prévoyance est de la responsabilité de l'employeur, à lui de protéger ses agents.

Les risques psycho-sociaux sont réels et ne vont que s'accroître dans les années à venir. La récente enquête de **l'observatoire interne du Ministère** révèle que les agents évaluent à 6,4 sur une échelle de 10, leur niveau de stress en lien avec une augmentation des charges de travail de près de 56 %. Malheureusement, à l'instar du DUERP qui recense bon nombre des problématiques liées aux conditions de travail et dont les plans de prévention ne sont pas toujours à la hauteur des enjeux, comme c'est le cas de celui du Bas-Rhin, cet observatoire interne prend chaque année la température du moral des agents sans que les responsables en tirent les bonnes analyses et surtout les bonnes réponses.

C'est la raison pour laquelle, plus que jamais, **FO Finances revendique** :

- la prise en compte réelle de la question des effectifs dans le cadre des outils d'évaluation des risques ;
- l'arrêt des suppressions d'emplois, restructurations et fermetures de sites
- le maintien de toutes les missions ainsi que de l'ensemble des services avec l'attribution des moyens en personnels
- une revalorisation décente de l'indiciaire et de l'indemnitaire.

Le rideau tombe aujourd'hui sur cette dernière séance du CHSCT. Les élections professionnelles prochaines vont déterminer la nouvelle représentativité syndicale dans une nouvelle instance, le CSAL .

Les élus **FO DGFIP 67** y siègeront, avec toujours la même volonté et la même énergie, pour défendre les missions, les emplois, les conditions de travail, les traitements et les carrières et ils y exprimeront leurs votes avec comme seule boussole les intérêts matériels, moraux, individuels et collectifs des personnels.

Le Service public a une histoire, par la FOrcе du collectif, donnons-lui un avenir !